

Accueil → Découvrir → Visiter la Réserve naturelle → Le sentier des douaniers

# Le sentier des douaniers

Le GR34 est le sentier côtier de grande randonnée qui permet de découvrir l'ensemble des côtes bretonnes. En l'empruntant, de Plérin à Lamballe-Armor, cela permet de découvrir les différents lieux qui émaillent le territoire.

Mise à jour le 25 juillet  
2022



Point de vue depuis la pointe du Roselier



L'anse d'Yffiniac vue depuis la plage du Valais

Partant de Plérin, et plus particulièrement, de la pointe du Roselier, le randonneur qui marche vers le sud arrivera au port du Légué, au pied de la ville de Saint-Brieuc. Devant lui, la tour de Cesson, partiellement en ruine, domine l'estuaire du Gouët. En continuant son chemin, il arrivera en moins d'une heure à la plage du Valais et ces petits cabanons multicolores, limite Nord-Ouest de la réserve.

Au sud de la plage du Valais, le randonneur contournera la Grève des Courses, ancienne décharge où jadis, on venait jeter ses déchets à même le sable, polluant ainsi tout le fond de la baie. Puis, il passera sur le haut des falaises de La cage offrant un magnifique point de vue sur l'anse d'Yffiniac, avant de redescendre vers l'ancienne briqueterie de Boutdeville sur la commune de Languieux.



Le panorama de "la cage"



La cage domine le plus important reposoir d'oiseau de la baie de Saint-Brieuc



Le long des grèves de Languieux

La rue des Grèves lui exposera les couleurs argentées des prés-salés jusqu'à Yffiniac, point le plus au sud de la réserve. En prenant la direction de Hillion, passant à côté de multiples terrains cultivés gagnés jadis sur la mer, il pourra alors faire une halte à Pisse-Oison afin d'admirer le panorama de l'ensemble de l'anse et qui sait, peut-être apercevoir un phoque veau marin se prélasser au soleil.



Pisse-oisin à marée haute



Le phoque veau-marin fréquente cette zone de tranquillité



Le sentier permet d'atteindre l'observatoire ornithologique de Fronteven, la plage de l'hôtellerie et sa falaise quaternaire (édifiés il y a 2 500 ans) et inscrite au patrimoine géologique de France.

Un peu plus loin, la Maison de la Baie, lieu incontournable pour découvrir, le temps d'une visite au musée ou d'une sortie, le patrimoine naturel de la baie.



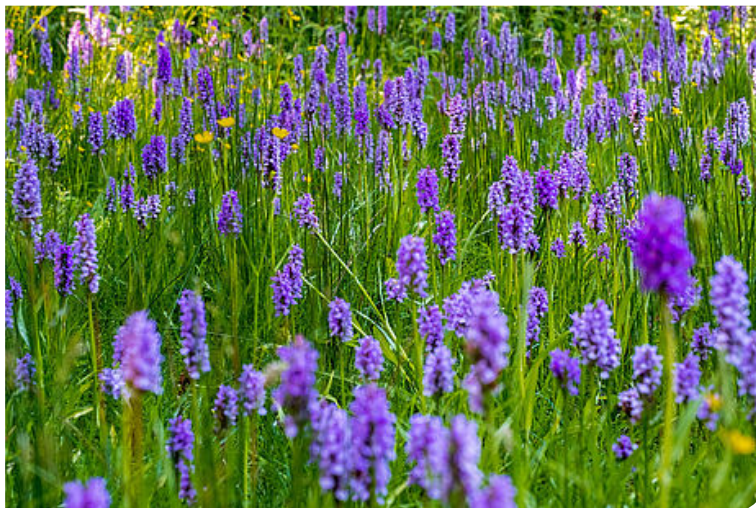
la côte d'Hillion

La suite du chemin n'est pas moins spectaculaire puisqu'il mène au bout de la presqu'île d'Hillion, à la Pointe du Groin puis à la Pointe des Guettes.

Le panorama qui sera alors offert au marcheur, ne pourra pas le décevoir : que ce soit l'été ou l'hiver, à l'aube ou au crépuscule, à marée haute ou bien à marée basse, il est possible de venir cent fois sans trouver le même paysage. Les yeux embrassent l'ensemble de la baie et ne manqueront pas d'accrocher à marée basse sur les parcs à moules de bouchot qui s'étendent sur 95km.



Une fois passé la Plage de Lermot, les pas du randonneur le conduiront à traverser les dunes de Bon-Abri au son des batraciens cachés dans les mares. S'il est attentif, il pourra même découvrir les orchidées du printemps ou les quelques 1485 espèces que recèle ce milieu exceptionnel.



Enfin, ce sont les falaises de La Granville, l'estuaire du Gouessant, la chapelle Saint-Maurice, perchée sur un promontoire rocheux dominant la grève et la plage de Béliard de Lamballe-Armor qui clôturent cette balade autour de la réserve naturelle.



Saint-Maurice à l'embouchure de l'estuaire du  
Gouessant



L'estuaire du Gouessant



Plage de Béliard

